

sur des mesures susceptibles de contribuer à limiter la multiplication et le perfectionnement des armes nucléaires stratégiques et, par conséquent, de rendre l'équilibre stratégique plus stable et d'amoindrir le risque d'une guerre.

### **Pourparlers sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR)**

L'autre grande série de négociations permanentes Est-Ouest sur la maîtrise des armements se poursuit au sein de la Conférence sur les réductions mutuelles de forces et d'armements et sur les mesures connexes en Europe centrale (MBFR), qui a débuté à Vienne en 1973. L'OTAN et le Pacte de Varsovie s'y efforcent de conclure une entente sur les moyens de réduire le niveau des forces qui s'opposent en Europe centrale sans pour autant réduire la sécurité de l'une ou de l'autre partie. Comme on l'avait prévu dès le début, de nombreuses difficultés ont surgi et les progrès ont été lents. L'un des principaux obstacles a été l'incapacité de s'entendre sur celles parmi les forces du bloc de l'Est dans la région qui seraient touchées par des réductions. Les négociations, qui se sont poursuivies tout au cours de l'année, n'ont produit aucun progrès réel. Comme cela est arrivé dans les pourparlers SALT et dans le cadre d'autres négociations sur la maîtrise des armements, la détérioration du climat politique Est-Ouest qui a suivi l'invasion de l'Afghanistan et la menace d'une intervention soviétique en Pologne ont inévitablement amoindri les chances d'arriver à une entente.

Le Canada estime toujours qu'une réduction mutuelle des forces en Europe centrale allégerait les tensions Est-Ouest et contribuerait à faire régner une plus grande confiance. Une telle réduction, outre son importance intrinsèque, pourrait entraîner d'autres progrès en matière de désarmement et de maîtrise des armements. Au sein de l'Alliance de l'Atlantique Nord, le Canada a toujours fortement appuyé les objectifs des

MBFR et participé activement à la formulation des politiques et à la conduite des négociations.

### **Modernisation des forces nucléaires de théâtre et maîtrise des armements**

La modernisation des forces nucléaires de théâtre de l'OTAN a été l'une des grandes questions sur lesquelles l'Alliance a dû se pencher ces dernières années. Ces armements sont en effet restés numériquement stationnaires et sont devenus de plus en plus désuets pendant que ceux de l'Union soviétique ne cessaient de s'accroître à un rythme accéléré, des points de vue tant de la quantité que de la qualité. Lors d'une réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères et de la Défense, tenue à Bruxelles le 12 décembre 1979, l'OTAN décidait de contrer le déploiement massif, par l'Union soviétique, du nouveau missile balistique à portée intermédiaire SS-20 et du bombardier supersonique *Backfire* par un plan visant la production et le déploiement en Europe, à compter de la fin de 1983, d'un certain nombre de nouveaux missiles balistiques et de croisière. Parallèlement, les ministres de l'OTAN décidaient qu'il fallait inviter l'Union soviétique à entamer des négociations en vue de convenir de limites au nombre de ces armes de part et d'autre.

Cette offre de négociation a été immédiatement transmise à l'Union soviétique qui l'a refusée, considérant que la décision de l'OTAN de mettre en application son programme de modernisation des forces nucléaires de théâtre avait « fait disparaître la raison d'être » des négociations. Ce n'est qu'en juillet, à la suite d'une visite à Moscou du chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt, que Moscou abandonnait cette position pour accepter de participer à des « discussions préliminaires ». Celles-ci ont eu lieu à Genève en octobre et en novembre, entre les représentants des États-Unis et de l'Union soviétique. Les deux parties ont alors convenu de reprendre les discussions à une date ultérieure, après l'entrée en fonction du nouveau président américain.